

# La CHAM (Classe à horaires aménagés musique)

Une CHAM (Classe à horaires aménagés musique) a été créée au collège Max Jacob en septembre 2016. Après une année d'expérimentation en 2016-2017, cette classe est labellisée « CHAM » avec l'accord de la DRAC (Direction régionale de l'action culturelle, Ministère de la Culture) et de l'Inspection académique de l'Education nationale.

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans le cadre de la CHAM :

- Les collégiens bénéficient d'un emploi du temps aménagé au collège qui intègre 6 heures hebdomadaires d'enseignement musical (réparties entre 3 temps : éducation musicale / pratique collective / cours d'instrument),
- En « contrepartie », l'emploi du temps de ces collégiens est un peu allégé sur d'autres disciplines tout en maintenant le programme complet du collège,

- L'enseignement instrumental est assuré par les professeurs du CMAD.

Pour le Conservatoire, la CHAM s'inscrit pleinement dans le cadre du nouveau projet d'établissement et des orientations de la Ville en matière de politique culturelle, sous le signe de l'ouverture, de l'élargissement, du renouvellement de son offre pédagogique, culturelle et artistique afin de la rendre plus accessible et diversifiée.

Les inscriptions en CHAM (niveau 6<sup>e</sup>) sont à faire en classe de CM2 lors de la procédure d'orientation et de pré-inscription au collège.

*Pour tout renseignement : collège Max Jacob, tél. 02 98 64 11 11.*

[cmad.quimper.bzh/1/925-pratiques-emergentes.htm](http://cmad.quimper.bzh/1/925-pratiques-emergentes.htm)